



Section de Saône & Loire

Le 6 janvier 2012

Tout d'abord les représentants FO souhaitent présenter leurs vœux les meilleurs en cette nouvelle année, autant à nos homologues de la parité syndicale qu'aux représentants de l'Administration. Il serait déplacé d'émettre ici des vœux dont nous craignons qu'ils restent pieux, tant le contexte et les perspectives semblent moroses, comme en témoigne l'ordre du jour de ce comité.

Lors du précédent CT, nous avons voté contre la proposition de l'Administration concernant la répartition des suppressions d'emploi 2012.

FO DGFIP 71 ne peut définitivement pas s'associer et aujourd'hui, a décidé de ne pas siéger au CTL relatif à l'amputation de nos ressources humaines qui conduit inexorablement à une baisse de la qualité des conditions de travail et à une dégradation de la qualité du service rendu aux usagers.

La seule certitude reste aujourd'hui celle de l'action que nous continuerons à mener jusqu'à ce qu'elle porte ses fruits, afin de permettre à chacun d'évoluer au sein de la Direction des finances publiques dans des conditions meilleures et des perspectives encourageantes.

Les représentants FO DGFIP de Saône et Loire au CTL